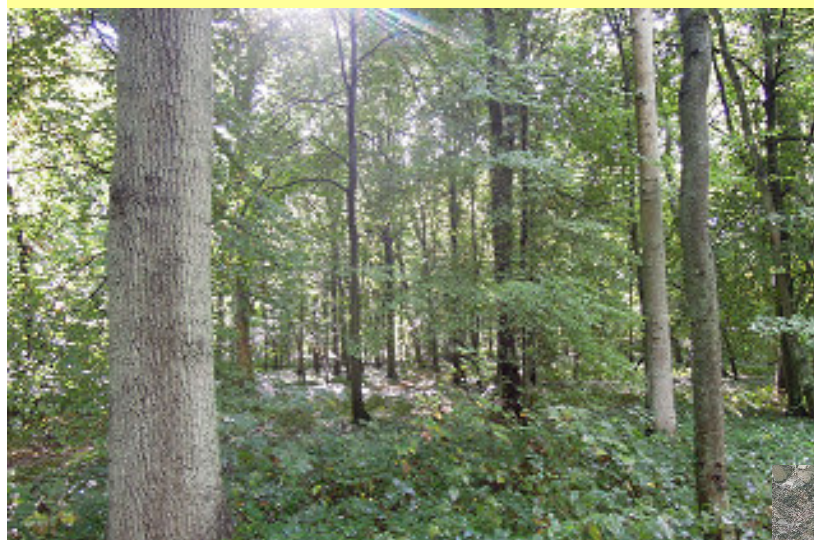


La forêt domaniale de Phalempin



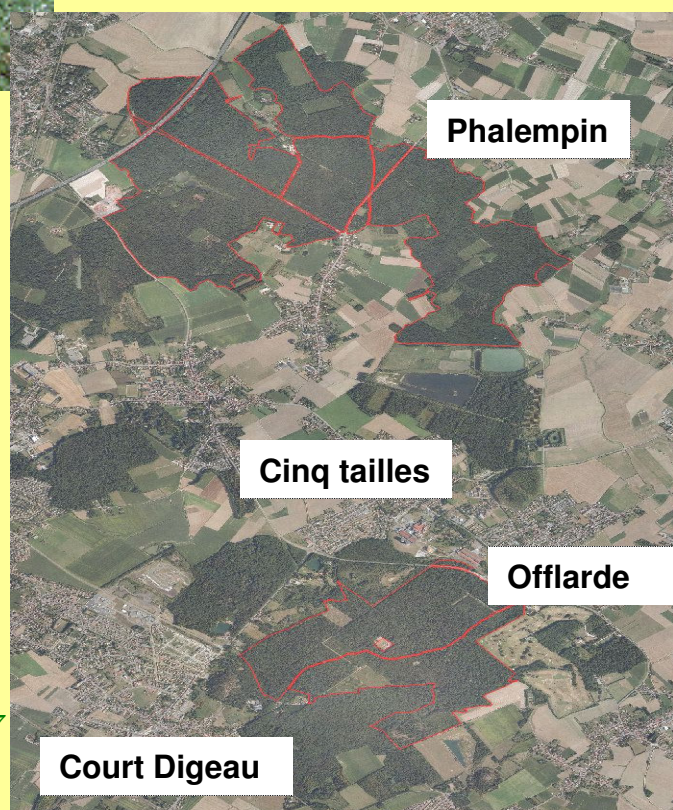
« Les maîtres des Forêts enquerrent et visiteront toutes les Forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire, eu égard à ce que lesdites Forêts et bois se puissent perpétuellement soustenir en bon état »

Philippe IV de Valois, mai 1346



« Produire plus de bois, tout en préservant mieux la biodiversité »

Grenelle de l'Environnement, novembre 2007



Révision d'aménagement 2013-2032



La démarche d'aménagement : une garantie de *gestion durable*

Périodiquement (tous les 15 à 20 ans), faire le point sur:

- la gestion passée
- l'état de la forêt
- les enjeux et priorités
- les objectifs de gestion futurs, à moyen et long terme
- un programme d'actions pour l'atteinte de ces objectifs

... qui s'inscrit dans un *cadre réglementaire*

- un ensemble de règles de gestion dont bénéficient toutes les forêts de l'État (domaniales) ou des collectivités ; le Régime Forestier
- pour les forêts domaniales, ces règles sont déclinées par régions géographiques en Directives Régionales d'Aménagement
- la mise en œuvre de ce « régime » juridique spécial est confiée par la loi à l'Office National des Forêts
- l'aménagement forestier fait l'objet d'un arrêté ministériel (forêts domaniales) ou préfectoral (forêts communales)

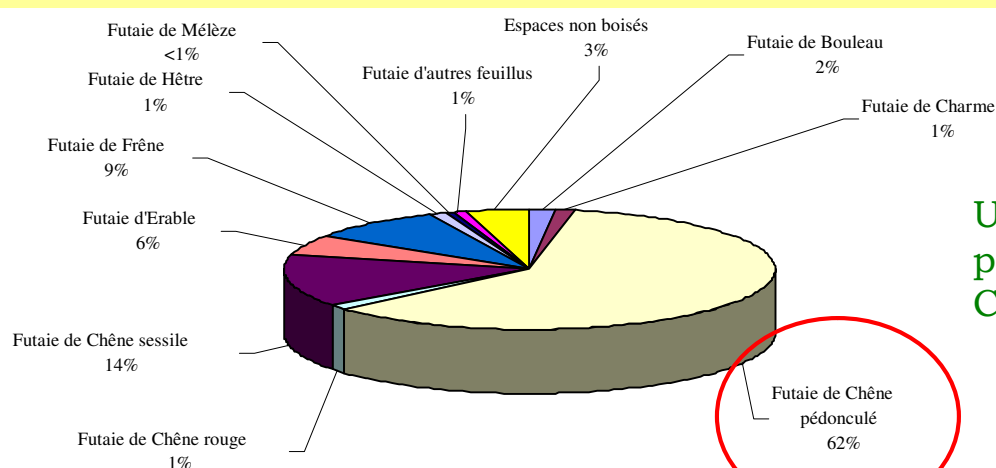
... validée par le biais de *trois certificats différents*

- **PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications forestières), un certificat européen de gestion durable
- **certification ISO 9001**: garantie d'une écoute précise des besoins et de la conformité des prestations à la demande du client
- **certification ISO 14001**: garantie d'une politique environnementale (veille juridique, protection de l'environnement, limitation de l'impact écologique et recours à des technologies propres)



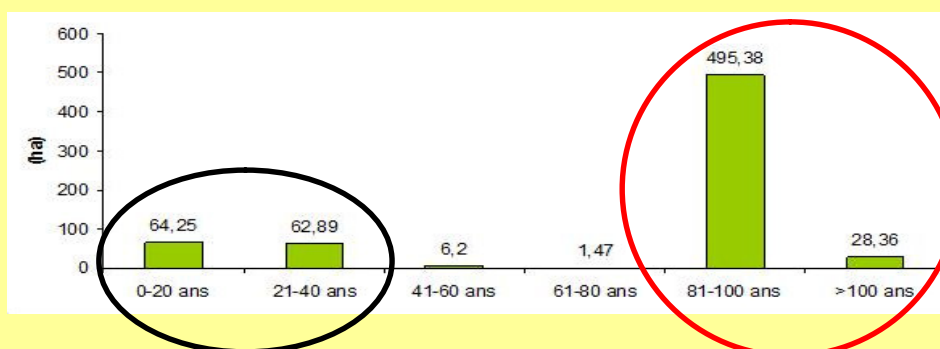
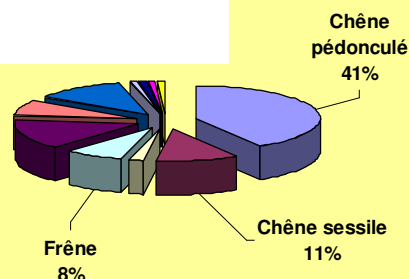
État actuel de la forêt domaniale de Phalempin

Des sols fertiles qui se prêtent à la croissance de toutes les essences feuillues régionales



Une forêt dominée par la futaie de Chêne pédonculé ...

... mais très diversifiée puisqu'une dizaine d'essences d'accompagnement feuillues représentent 40% de la forêt.



Chêne sessile

Chêne pédonculé

Une forêt déséquilibrée mais plutôt jeune, conséquence des dégâts des grandes guerres

Le Chêne pédonculé est progressivement remplacé par le Chêne sessile, plus adapté aux stations et aux éventuels changements climatiques



Une forêt aux enjeux multiples



La conservation du paysage et l'accueil du public



⇒ une entité paysagère unique dans une région peu boisée, aux portes de la métropole lilloise

⇒ une fréquentation très importante et un public en quête de naturalité

⇒ de nombreux itinéraires de promenade et de randonnée, des usages et des pratiques diversifiés

Un important bassin de production de bois

⇒ Un potentiel de production de bois feuillu de qualité, notamment pour le Chêne

⇒ Des essences objectif exigeantes en lumière, qui appellent une sylviculture dynamique



Un îlot de biodiversité à protéger

⇒ Seul complexe forestier préservé au sein d'une région très urbanisée

⇒ Situé à proximité de cœurs de nature remarquables : bois des cinq tailles, Court Digeau ...

⇒ Forêt refuge d'espèces non strictement forestières



Office National des Forêts

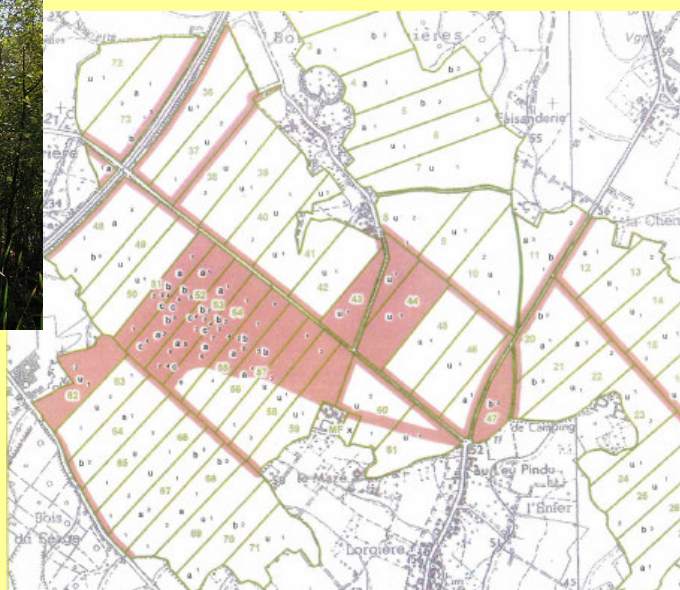


Les principales décisions de l'aménagement

Une zone d'accueil autour des étangs qui nécessite une gestion différenciée



Fréquentation du public
maximale



Mosaïque de milieux :

Peuplements adultes, plantations,
étangs, zones ouvertes d'accueil...

Objectif principal : accueil du public

Objectif associé : production de bois d'œuvre feuillu

Un traitement sylvicole adapté : **la futaie irrégulière**

Faire cohabiter toutes les
classes d'âge, des perches
aux très gros arbres

*Quelques
principes
simples ...*

Allier opérations
d'amélioration et
de régénération

... de multiples bénéfices pour tous les usagers

Maintient le couvert
forestier, évite les
interventions traumatisantes

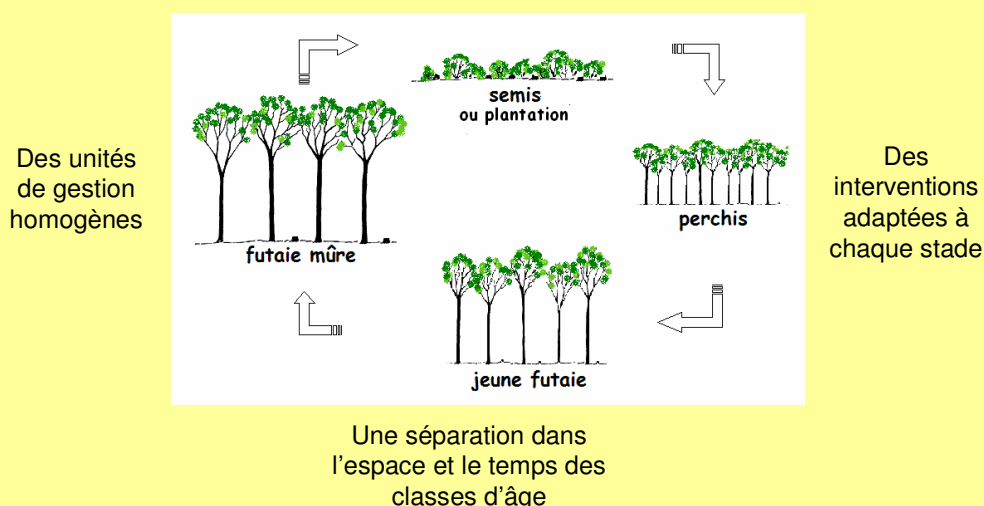
Apporte de la
souplesse au
gestionnaire

Eclaire les peuplements
et augmente la diversité
d'essences



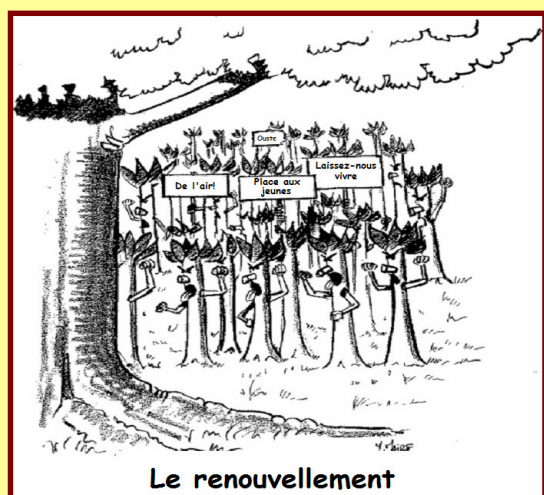
Les principales décisions de l'aménagement

Sur le reste du massif, des peuplements homogènes, une fréquentation moins forte ... **Poursuite du traitement en futaie régulière**



Dans les parcelles les plus matures

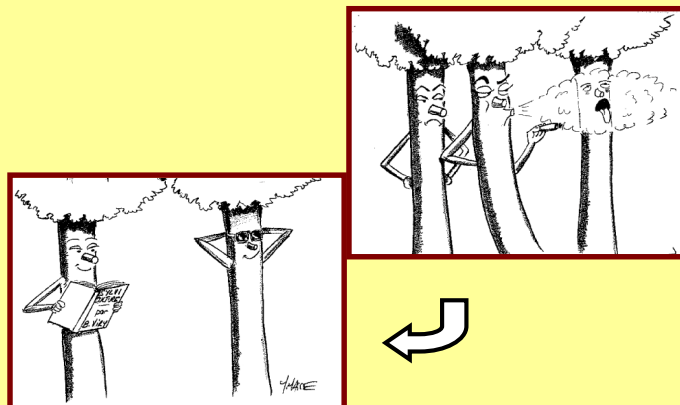
La régénération



Continuer la substitution du Chêne pédonculé par le sessile
Sans précipitation, du fait du jeune âge de la forêt et de son bon état sanitaire

Dans les parcelles plus jeunes

L'amélioration



Offrir aux arbres d'avenir les meilleures conditions de croissance

Favoriser l'apparition de la végétation au sol et du sous-étage



De bonnes pratiques sylvicoles pour protéger et développer la biodiversité sur le massif

⇒ Respecter les sols lors des exploitations forestières

- En évitant les périodes de sensibilité au tassement (sols trop humides)
- en implantant systématiquement un réseau de cloisonnements d'exploitation pour canaliser la circulation des engins



⇒ Préserver les habitats originaux

Arbres morts, milieux humides, milieux intraforestiers ouverts (clairières, layons...)

Maintien d'arbres de gros diamètre à l'intérieur des peuplements, installation progressive d'îlots de vieillissement

⇒ Une baisse nécessaire des populations de chevreuil



- A l'heure actuelle, forte pression de consommation sur le milieu

- Nécessité d'augmenter les plans de chasse



- Objectif de gestion : assurer le renouvellement de la forêt sans recourir systématiquement aux protections (fourreaux individuels, clôtures), dans l'esprit d'une gestion durable de la forêt



Garantir la qualité d'accueil et la fonction sociale du massif

⇒ **En apportant un soin particulier à la qualité paysagère du massif**

- Prendre en compte les principales zones de sensibilité
- Répartir dans le temps et l'espace les coupes
- Travailler sur la surface et le contour des coupes (techniques d'atténuation visuelle)



⇒ **en faisant cohabiter les usages en forêt**

Réaliser un schéma d'accueil du public avec les partenaires locaux.

Canaliser les activités récréatives pour préserver la tranquillité du milieu.



Veiller à ce que la chasse et l'exploitation forestière se pratiquent dans les conditions de sécurité adaptées et dans le respect des usagers.